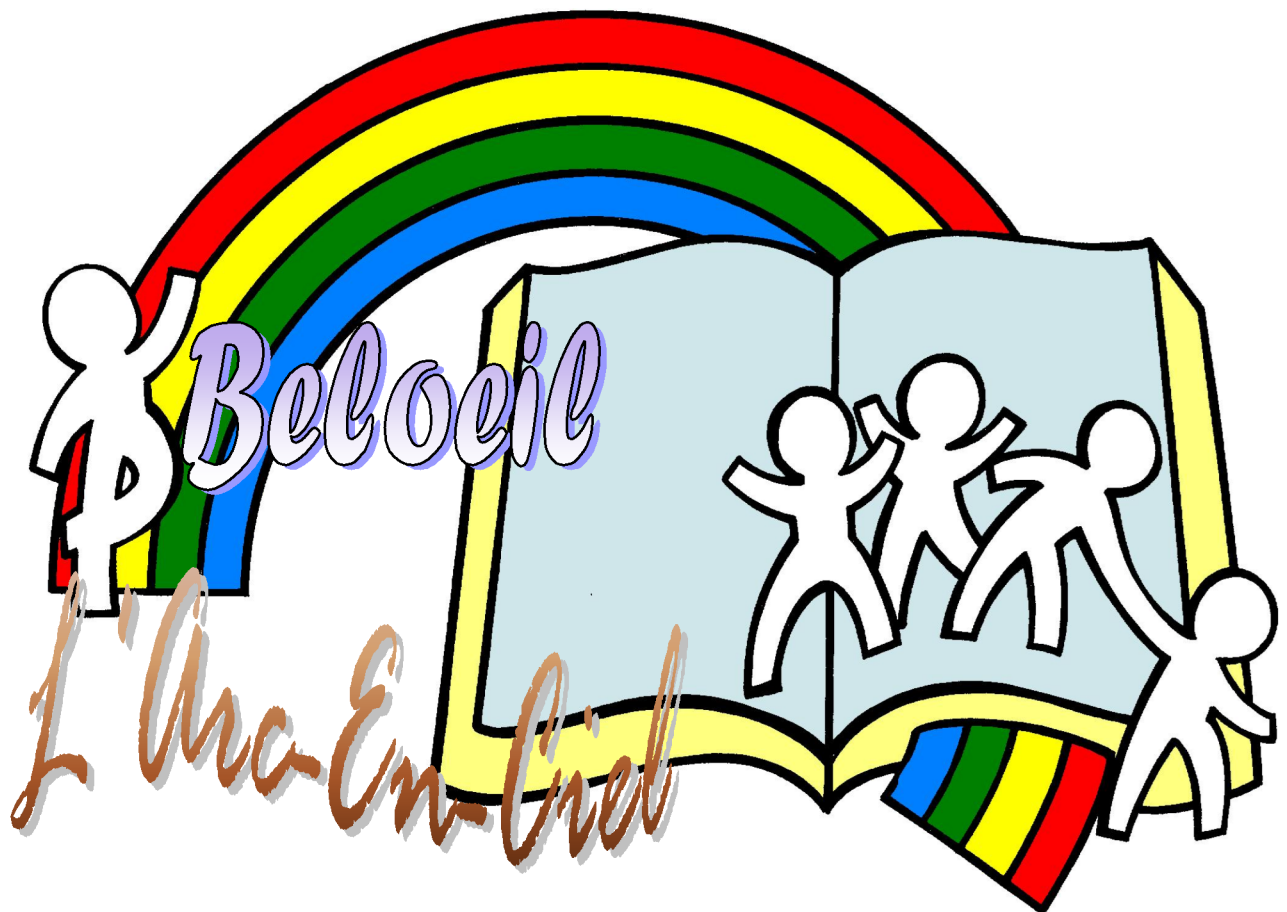




WALLONIE-BRUXELLES  
ENSEIGNEMENT

# Une école multicolore où il fait bon vivre




**I.E.S.P.C.F**

***L'Arc-En-Ciel***

Institut d'Enseignement Fondamental Spécialisé

*Rue des Viviers au Bois, 50*

*7970 BELOEIL*

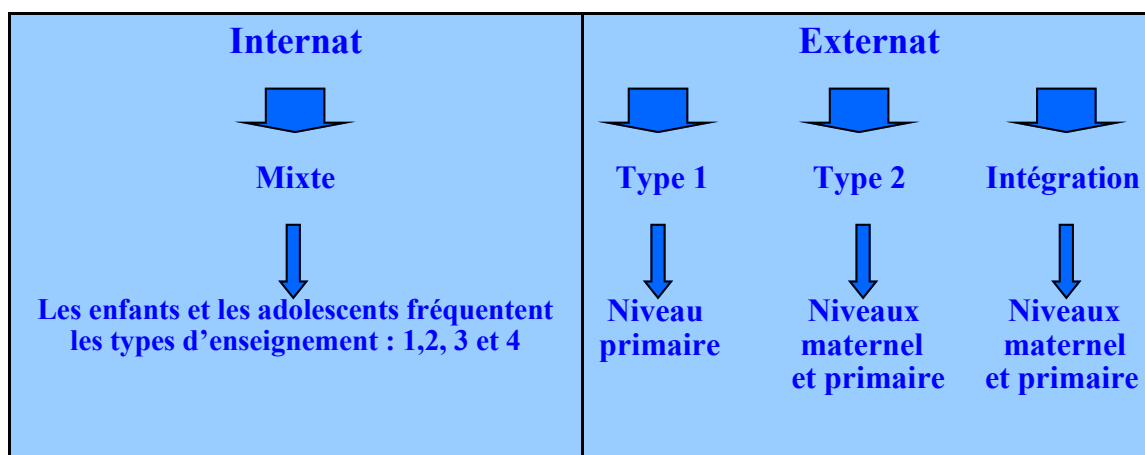
 *069/68.92.30*

**Projet d'établissement : édition 2020-2025**

# Table des matières

<b><u>1. Présentation générale de l'établissement</u></b>	<b>3</b>
a) La section fondamentale b) L'intégration c) L'internat	
<b><u>2. Nos ressources</u></b>	<b>6</b>
a) Les ressources humaines b) Les ressources matérielles	
<b><u>3. Nos objectifs généraux</u></b>	<b>8</b>
a) Les objectifs généraux de l'école b) Les objectifs généraux de l'internat c) Notre contrat d'objectifs d) Nos objectifs privilégiés e) Les valeurs de notre réseau Wallonie Bruxelles Enseignement	
<b><u>4. Les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs</u></b>	<b>11</b>
a) L'école * Enseignement de type 2 * Enseignement de type 1 b) L'intégration c) L'internat d) Alternance des activités et des démarches pédagogiques et éducatives	
<b><u>5. La communication</u></b>	<b>19</b>
<b><u>6. L'évaluation</u></b>	<b>19</b>
<b><u>7. L'orientation</u></b>	<b>20</b>
<b><u>8. La gestion de l'absentéisme scolaire</u></b>	<b>20</b>

## L'Arc-en-Ciel c'est :



## **1. Présentation générale de l'établissement :**

Pour une école nouvelle, ouverte sur la vie; pour un enseignement qui répond aux besoins de chaque enfant, dans un établissement où il fait bon vivre.

Notre établissement est situé à BELOEIL, cité princière, connue depuis des siècles pour la présence prestigieuse du Domaine des Princes de Ligne dont la réputation du château et du jardin à la française ne sont plus à faire.

Belœil enchante par la richesse de sa nature, des nombreux circuits pédestres à travers la splendide forêt de Stambuges, sans oublier ses richesses culturelles: l'archéosite d'Aubechies, les Iguanodons de Bernissart,...

Dans cet immense cadre verdoyant, les enfants ont souhaité divers aménagements : un terrain de mini-golf, un potager, une cour de récréation aménagée pour pratiquer différentes activités sportives...dans le but de personnaliser leur école, de rendre leur milieu de vie moins « scolaire ».

### **a) La section fondamentale :**

#### **Section maternelle**

- Accueil des enfants qui suivent un enseignement de **type 2**.

#### **Section primaire**

- Accueil des enfants qui suivent un enseignement de **type 1**.
  - \* groupe « pédagogique »
- Accueil des enfants qui suivent un enseignement de **type 2** ( classes offrant un programme éducatif structuré).
  - \* groupe « autonomie-socialisation »
  - \* groupe « communication »
  - \* groupe « fonctionnel »

***Le type 1 d'enseignement spécialisé répond aux besoins éducatifs et de formation des enfants et des adolescents présentant un retard et/ou un trouble léger du développement intellectuel.***

**L'enseignement de type 1** est destiné aux élèves qui présentent un retard pédagogique et pour lesquels l'examen pluridisciplinaire conclut à un retard et/ou à un (des) trouble(s) léger(s) du développement intellectuel. Leurs possibilités sont telles qu'ils peuvent acquérir des connaissances scolaires élémentaires, une habileté et une formation professionnelle qui permet de prévoir leur intégration dans un milieu socioprofessionnel ordinaire.

Les **quatre degrés de maturité** correspondant aux stades d'évolution de l'élève dans l'enseignement primaire pour les élèves atteints de retard mental léger (**enseignement de type 1**) sont définis comme suit :

- **maturité I** : niveau d'apprentissages préscolaires;
- **maturité II** : éveil des apprentissages scolaires;
- **maturité III**: maîtrise et développement des acquis;
- **maturité IV** : utilisation fonctionnelle des acquis selon les orientations envisagées.

*Le type 2 est destiné aux élèves pour lesquels l'examen pluridisciplinaire conclut à un retard modéré ou sévère du développement intellectuel.*

Les possibilités constatées chez les élèves dont le handicap a pour origine le **retard mental modéré** sont telles que, par une éducation sociale et professionnelle adaptée, on peut prévoir leur intégration dans un milieu socioprofessionnel adapté.

Les possibilités constatées chez les élèves dont le handicap a pour origine le **retard mental sévère** sont telles que ceux-ci sont susceptibles d'être socialisés par des activités éducatives adaptées.

Les quatre degrés de maturité correspondant aux stades d'évolution de l'élève dans l'enseignement primaire pour les élèves atteints de retard mental modéré ou sévère (**enseignement de type 2**) sont définis comme suit :

- **maturité I** : niveau d'acquisition de l'autonomie et de la socialisation;
- **maturité II**: niveau d'apprentissages préscolaires;
- **maturité III** : éveil des premiers apprentissages scolaires (initiation),
- **maturité IV** : approfondissements.

***L'organisation temporelle de l'école :***

<b><u>Groupe « autonomie-socialisation »</u></b>	<b><u>Groupe « communication »</u></b>	<b><u>Groupe « groupe pédagogique » et « fonctionnel »</u></b>
8h45 accueil en classe	8h45 accueil en classe/	8h45 accueil : cour extérieure
9h00 à 9h50 : cours	9h00 à 9h50 : cours	9h00 à 9h50 : cours
9h50 à 10h25 : cours	9h50 à 10h25 : cours	9h50 à 10h40 : cours
10h25 à 10h40 : récréation	10h25 à 10h40 : récréation	10h40 à 10h55 : récréation
10h40 à 11h15 : cours	10h55 à 11h45 : cours	10h55 à 11h45 : cours
11h15 à 11h35 : cours d' autonomie alimentaire (repas) encadré par les institutrices et les puéricultrices	11h45 à 12h35 : cours d' autonomie alimentaire (repas) encadré par les institutrices et les puéricultrices	11h45 à 12h35 : cours
11h35 à 12h35 : récréation	12h35 à 13h35 : récréation	12h35 à 13h05 : repas
12h35 à 13h35 : cours	13h35 à 14h 25 : cours	13h05 à 13h35 : récréation
13h35 à 14h25 : cours	14h25 à 15 h 15 : cours	13h35 à 14h 25 : cours
14h25 à 15 h15 : cours		14h25 à 15h15 : cours

***b) L'intégration :***

L'Arc-en-Ciel répond à la demande de différents types d'intégration :

- l'intégration temporaire totale;
- l'intégration permanente totale .

<b>L'intégration permanente totale</b>	<b>L'intégration temporaire totale</b>
l'élève suit la totalité des cours dans l'enseignement ordinaire, pendant <u>toute l'année scolaire</u> , tout en bénéficiant, en fonction de ses besoins, d'un accompagnement assuré par notre équipe.	l'élève suit la totalité des cours dans l'enseignement ordinaire pendant <u>une ou des périodes déterminées d'une année scolaire</u> . Il continue en de bénéficier d'un accompagnement assuré par notre équipe.

### c) L'internat :

Notre institution offre une structure d'hébergement, d'accompagnement éducatif et pédagogiques aux élèves internes.

L'internat est annexé à l'école « l'Arc-en-Ciel ». Celui-ci est placé sous l'autorité du chef d'établissement et coordonné par l'administrateur.

L'internat accueille une quarantaine d'enfants et adolescents qui suivent un enseignement spécialisé. Les internes sont des filles et des garçons des sections maternelles aux sections secondaires.

L'internat héberge des élèves relevant des types d'enseignement 1,2,3. et 4 ( avec mobilité).

#### L'organisation temporelle de l'internat :

##### Le matin

7h	7h15	8h00	8h30
lever	toilette	déjeuner	départ pour l'école

##### L'après-midi

Entre 15h30 et 16h	Entre 16h et 16h30	16h30 à 18h	Entre 18h et 19h	De 19h à 20h	Entre 20h et 21h30
retour de l'école collation	aide aux devoirs ou activités	activités	souper	toilette	coucher ou activités

La création des groupes est influencée par différents facteurs :

- \* Le type d'enseignement
- \* Le niveau des études suivies
- \* La mixité
- \* L'âge des élèves
- \* L'infrastructure : chambres accueillant de 4 à 8 élèves
- \* Les contraintes de sécurité
- \* Le programme des activités
- \* Les besoins spécifiques de chaque enfant

La scolarité d'un élève est encadrée par de nombreux intervenants. Divers outils permettent la communication entre école et internat :

- \* Le journal de classe ou le cahier de communications
- \* Le bulletin
- \* Le cahier de coordination et les rapports journaliers
- \* Le conseil des éducateurs, les conseils de classe
- \* Les réunions de parents.

## **2. Nos ressources :**

### **a) Les ressources humaines :**

\* **Une direction aidée par une correspondante comptable et une éducatrice**

\* **Un administrateur d'internat.**

\* **Une équipe pédagogique.**

Une équipe éducative dynamique spécialisée et motivée, trois M.E.I. ( Maître d'Individuel d'Education), des maîtres spéciaux, un éducateur spécialisé. Nous profitons de la formation, des expériences et des acquis de chaque membre du personnel et les mettons à la disposition des élèves afin de les encadrer au mieux et tentons dans la mesure du possible de pallier les différentes carences. Parmi les membres de notre équipe pédagogique, nous pouvons compter sur les acquis de certains dans des domaines divers tels que le sport, le chant, l'habileté manuelle, l'informatique, le jardinage...

\* **Une équipe paramédicale.**

Intégrée aux projets et constituée d'une kinésithérapeute, de trois logopèdes, d'une infirmière et de puéricultrices, elle prend en charge les enfants à différents niveaux. D'aucuns auront le souci de l'hygiène et de l'ordre, ils amèneront les enfants à prendre soin de leur corps et de leurs effets personnels. Ils guident ou se substituent aux enfants pour maintenir la propreté et l'ordre dans les lieux de vie. D'autres prendront en considération plus particulièrement les différentes possibilités d'expression des jeunes tant au point de vue du langage que du corps.

\* **Les éducateurs de l'internat.**

Ils mettent tout en œuvre pour aider les enfants aux différents niveaux scolaires pour parvenir à un résultat satisfaisant .

Ils instaurent un climat propice aux apprentissages scolaires mais aussi à l'apprentissage de la vie en groupe.

Ils éduquent l'enfant dans le respect des différences culturelles, sociales et intellectuelles des autres internes; dans le respect de l'autorité et du personnel et dans le respect des règles de politesse.

\* **Le personnel administratif et ouvrier.**

\* **Une cellule bien-être**

Cette cellule est composée de membres du personnel qui ont pour mission de veiller au bien-être moral, psychologie et physique des élèves.

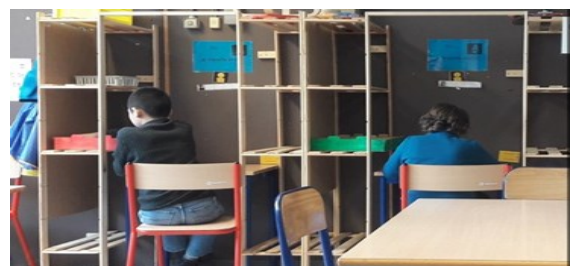
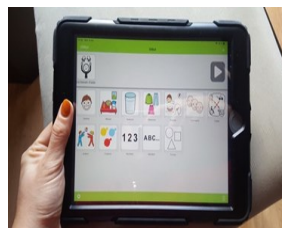
\* **Le centre Psycho-Médico-Social pour l'enseignement Spécialisé (PMSS).**

Il occupe une place importante dans notre système éducatif. Il est indépendant de l'école mais travaille en collaboration avec elle et avec la famille. Par son action conjuguée et convergente avec tous les partenaires du milieu éducatif, il contribue au développement et au bien-être des enfants et des adolescents. Le centre assure les tâches de guidance au profit des élèves de notre enseignement spécialisé.



### **b) Les ressources matérielles :**

- Des classes adaptées.
- Des classes organisées pour l'accueil d'enfants porteurs d'autisme.
- Une salle polyvalente.
- Une salle de sport et son matériel adapté.
- Un local de kinésithérapie.
- Trois locaux de logopédie.
- Une cour de récréation aménagée pour les jeux sportifs.
- Des espaces verts.
- Des espaces potager entretenus par les enfants.
- Un restaurant self-service adapté aux enfants.
- Un internat inauguré en 2016
- Un circuit de balade sécurisé
- Une cyberclasse .
- Quatre classes équipées d'un Tableau Blanc Interactif
- Trente tablettes



### **3. Nos objectifs généraux :**

#### **a. Objectifs généraux de l'école.**

- ◆ Aider chacun à définir et à atteindre son but personnel.
- ◆ Permettre à chaque élève de bénéficier d'un accompagnement pédagogique, paramédical, psychologique et social.
- ◆ Assurer à chaque élève, de façon individualisée, une large éducation de base en fonction de ses besoins et de ses potentialités.

#### **b. Objectifs généraux de l'internat.**

L'internat a pour mission prioritaire de mettre en œuvre tous les moyens disponibles pour favoriser la réussite scolaire des élèves et leur forger une éducation dans le respect des valeurs sur lesquelles se fonde le projet éducatif et pédagogique de notre réseau.

L'organisation de notre encadrement répond au mieux aux besoins de l'élève.

Dans la dynamique suscitée par le projet de l'internat, les éducateurs organisent, dans les domaines culturel, manuel, sportif et ludique, des activités visant à promouvoir le développement de la personnalité dans ses perspectives affectives, cognitives et psychomotrices, la confiance en soi, l'épanouissement de chacun, l'intégration sociale et la citoyenneté responsable.

L'accompagnement éducatif favorise notamment le cheminement vers l'autonomie comportementale, la responsabilité et l'intégration dans les structures sociale et culturelle.

Tous ces objectifs sont réalisables grâce au respect des besoins fondamentaux : le sommeil, l'alimentation et l'hygiène.

#### **c. Missions prioritaires du « Contrat d'objectifs »**

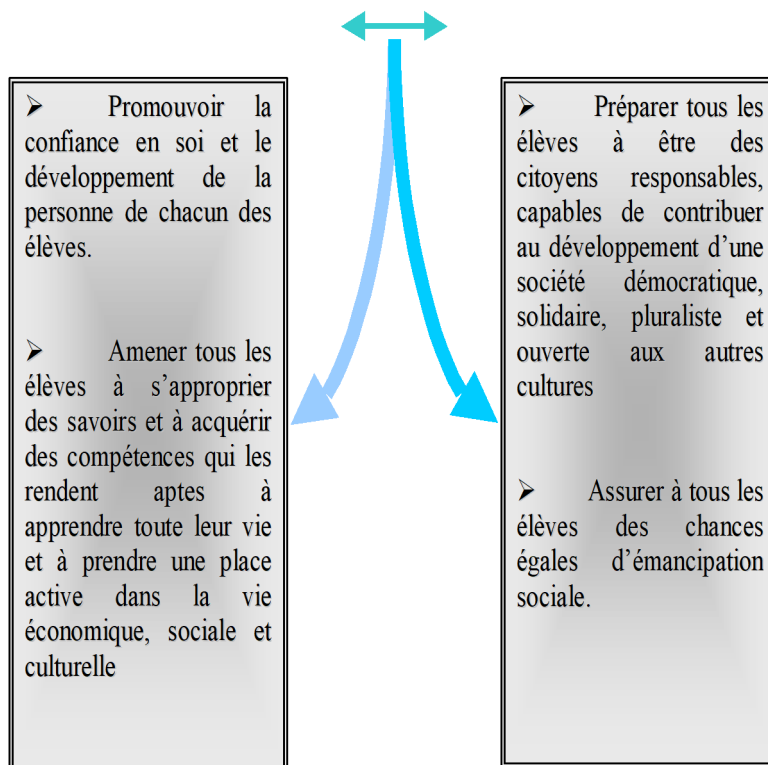
**Sur base de l'analyse des indicateurs, notre équipe se penchera sur 3 objectifs prioritaires :**

- \* Améliorer significativement les savoirs et les compétences des élèves en organisant un parcours individualisé répondant aux besoins spécifiques de l'enfant en adéquation avec le Plan Individuel d'Apprentissage.
- \* Augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques.
- \* Accroître les indices du bien-être à l'école en réduisant les incivilités et actes de violences entre les élèves et envers l'équipe éducative afin d'améliorer le bien-être de l'ensemble des acteurs de l'établissement.



### c. Nos objectifs privilégiés.

#### Notre projet d'établissement s'inscrit dans la ligne des projets éducatif et pédagogique de Wallonie- Bruxelles Enseignement



#### **Plus particulièrement:**

- \* Éduquer aux savoirs et aux savoir-faire
- \* Favoriser l'épanouissement personnel et l'acquisition d'un savoir-être
- \* Développer progressivement l'autonomie
- \* Développer le sens civique et social (respect des autres, vie en société, contact avec autrui, respect des différences)
- \* Valoriser les potentialités et conscientiser sur les possibilités d'évolution
- \* Réconcilier l'élève avec l'école, le cadre de vie, l'apprentissage et la société
- \* Rompre la chaîne des échecs
- \* Rendre confiance aux enfants
- \* Répondre aux demandes des parents

d. Les valeurs de notre réseau Wallonie-Bruxelles Enseignement

# NOS VALEURS

Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE), par l'engagement et la qualité du travail de ses personnels, offre à chaque étudiant, à chaque élève et à sa famille, la possibilité de vivre et de partager des valeurs essentielles :

## DÉMOCRATIE

WBE forme les élèves et les étudiants au respect des Libertés et des Droits fondamentaux de l'Homme, de la Femme et de l'Enfant.  
Il suscite l'adhésion des élèves et des étudiants à l'exercice de leur libre arbitre par le développement de connaissances raisonnées et l'exercice de l'esprit critique.

## OUVERTURE & DÉMARCHE SCIENTIFIQUE

WBE forme des citoyens libres, responsables, ouverts sur le monde et sa diversité culturelle.  
L'apprentissage de la citoyenneté s'opère au travers d'une culture du respect, de la compréhension de l'autre et de la solidarité avec autrui.  
Il développe le goût des élèves et des étudiants à rechercher la vérité avec une constante honnêteté intellectuelle, toute de rigueur, d'objectivité, de rationalité et de tolérance.

## RESPECT & NEUTRALITÉ

WBE accueille chaque élève et chaque étudiant sans discrimination, dans le respect du règlement de ses établissements scolaires.  
Il développe chez ceux-ci la liberté de conscience, de pensée, et la leur garantit.  
Il stimule leur attachement à user de la liberté d'expression sans jamais dénigrer ni les personnes, ni les savoirs.

## ÉMANCIPATION SOCIALE

WBE travaille au développement libre et graduel de la personnalité de chaque élève et de chaque étudiant.  
Il vise à les amener à s'approprier les savoirs et à acquérir les compétences pour leur permettre de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.  
Actif face aux inégalités sociales, WBE soutient les moins favorisés afin qu'aucun choix ne leur soit interdit pour des raisons liées à leur milieu d'origine.  
Confiants en eux, conscients de leurs potentialités, l'élève et l'étudiant construisent leur émancipation intellectuelle, gage de leur émancipation sociale.

## **4. Les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs:**

### **a) L'école :**

#### **\* enseignement de type 2**

\* Groupe « autonomie– socialisation »

\* Groupe « communication »

### **Les objectifs spécifiques :**

- \* Amener l'enfant à l'autonomie la plus complète possible par l'apprentissage des gestes et habitudes de la vie quotidienne.
- \* Amener les enfants à découvrir d'autres lieux de vie .
- \* Apporter à l'enfant la compréhension et l'utilisation des différentes formes de communication.
- \* Apporter à l'enfant des comportements adaptés à la vie sociale.
- \* Constituer des groupes de besoin.
- \* Mettre en place des ateliers.

### **Les choix éducatifs :**

#### Développer l'autonomie.

Nous donnons à l'enfant les moyens d'être autonome dans divers domaines : nous lui donnons confiance en ses capacités pour qu'il se prenne en charge et pour qu'il effectue certaines tâches seul, sans l'aide de l'adulte.

#### Développer la communication

Nous développons la communication (verbale et non verbale) ainsi que la compréhension de l'écrit dans toutes les situations de vie, pour aider l'enfant à entrer en contact avec les autres, à exprimer ses besoins, ses sentiments mais aussi pour développer ses capacités d'apprentissages.

#### Développer la socialisation.

Nous voulons que les enfants apprennent à vivre en groupe, à accepter les contraintes et les règles de vie sociale dans l'école et en dehors de l'école. Qu'ils apprennent à jouer, travailler ensemble au sein de la classe mais aussi au sein d'autres classes pour favoriser les échanges entre élèves.

#### Développer une éducation structurée.

Nous donnons aux enfants une méthode éducative globale structurée et adaptée à la personne porteuse d'autisme permettant une véritable possibilité d'épanouissement et d'évolution.

## Les moyens mis en œuvre:

### Pour le groupe « autonomie-socialisation » :

#### Développer l'autonomie.

**L'autonomie alimentaire** : dresser la table, se servir seul, manger proprement, utiliser correctement les couverts, débarrasser, trier la vaisselle, etc.

**L'autonomie dans l'hygiène corporelle**: demander pour aller aux toilettes quand le besoin s'en fait sentir, apprendre à se laver les mains spontanément avant ou après une activité, se brosser les dents après le repas.

**L'autonomie vestimentaire**: s'habiller, se déshabiller, enlever et remettre ses chaussettes et chaussures en psychomotricité, enfiler, ôter son manteau, lors des récréations, prendre soin de ses affaires, lacer ses chaussures.

**L'autonomie dans les tâches**: apprendre à travailler seul, comprendre une consigne orale ou écrite et l'appliquer, apprendre à se responsabiliser et à exécuter une tâche définie (organisation de tâches), ranger son cartable, accrocher son manteau, ranger sa collation et son carnet de communications à l'endroit prévu.

#### Développer la communication.

#### **Par des rituels. :**

Ils sont l'occasion non seulement d'effectuer des échanges verbaux mais aussi de travailler la compréhension de l'écrit :

- les présences : reconnaître son prénom, celui des autres ;
- le calendrier : le jour, la date ;
- la météo : prendre conscience des changements climatiques, observer, associer l'image correspondante ;
- la collation ;
- le repas.

#### **Par des moyens de communication alternatifs :**

- Le PECS (Picture Exchange Communication System) : une méthode de communication, alternative ou supplétive, basée sur l'échange d'images.-
- Des pochettes mobiles Velcro permettant l'utilisation des pictogrammes.
- La mimogestualité
- Des tablettes tactiles utilisant, entre autres, le programme Niki Talk.

#### Développer la socialisation.

**Les jeux de société** permettent de jouer ensemble, d'attendre son tour, d'accepter les autres tels qu'ils sont, d'appliquer des règles.

**Les jeux libres** permettent aux enfants d'exprimer leurs émotions, de libérer leurs sentiments, de se décharger de certaines tensions MAIS ils doivent aussi s'adapter affectivement et tenir compte des désirs et des besoins des autres enfants.

**Les activités en extérieur** (achats au magasin, activités culturelles, équitation etc....) sont des occasions de se rendre dans un lieu public, de s'intégrer dans la société, de découvrir de nouvelles choses, d'avoir du plaisir mais aussi de respecter des règles, d'acquérir un comportement adéquat, de développer un langage social adapté.

**Les moyens mis en œuvre:**

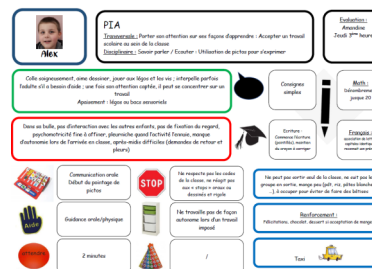
Pour le groupe « communication » :

Dans les classes « communication », l'objectif est de répondre aux besoins des élèves porteurs de Troubles du spectre autistique et autres troubles associés, en développant un programme de prise en charge pluridisciplinaire en ciblant l'autonomie, les interactions, la communication par l'accès au langage, la gestion des émotions, l'ouverture au monde et l'accès aux compétences scolaires (lecture, mathématiques, éveil).

Par un travail collaboratif des équipes enseignante et paramédicale, la création d'espaces « centre d'apprentissage » permettent aux enfants d'évoluer selon leurs besoins. Selon le profil spécifique des élèves, dans le groupe communication, votre enfant peut être orienté dans une classe d'inspiration TEACCH ou dans des classes s'appuyant sur la méthode ABA au niveau de la prise en charge générale de l'élève. Toutes nos classes proposent des apprentissages axés sur les nouvelles pédagogies. La pédagogie Montessori est notre axe privilégié dans les apprentissages scolaires.

Développer l'autonomie et la socialisation

- Multiplier les ateliers de vie pratique et vie sensorielle en s'inspirant de la méthode Montessori ;
- Impliquer les enfants dans les projets petit déjeuner / collation collective / préparation de repas ;
- Proposer des jeux de société pour développer les premières compétences ;
- Accéder aux activités extérieures : magasin, potager, ludothèque, bibliothèque, aire de jeux, visites,... pour confronter nos élèves au monde du réel, séquencer les actions attendues selon le type de sortie, développer les capacités d'adaptation pour pouvoir transférer les apprentissages de classe ;
- Insérer des scénarii sociaux en créant des espaces et des ateliers entraînant à des situations de vie réelle ;
- Prendre en compte l'agnosie des enfants autistes (les informations de l'environnement immédiat ne sont pas toutes prises en compte spontanément par l'élève).





Développer une éducation structurée.

Pour individualiser la prise en charge dans le groupe communication, les apprentissages se retrouvent dans un système de paliers progressifs de compétences. En plus du travail personnalisé en classe, les élèves aptes au décloisement participent à des petits groupes de besoin au sein d'ateliers pluridisciplinaires pour aborder des nouvelles notions.



Développer la communication.

La communication visualisée Réceptive	La communication Expressive
<p style="text-align: center;"><b><u>Structuration physique de l'environnement • Signalétique par objets, pictos, ...</u></b></p> <p><b>• <u>Planning d'activités / emploi du temps</u></b>                      Pour les systèmes de communication prévisionnels, de règles ou de comportement :  <u>Premier niveau</u> : utilisation des pictogrammes type image Unique et attrayant.</p>  <p><u>Deuxième niveau</u> : pour les outils plus élaborés utilisation d'un logiciel de montage type Picto selector.</p> 	<p style="text-align: center;"><b><u>Communication augmentative ou alternative (CAA) • Système de communication par échange d'objets ou d'images (PECS) • LSF ( sésame ) Makaton • Cahier / tablette ... de communication • Synthèse vocale ...</u></b></p> <p><b><u>Premier niveau : inciter la demande</u></b>                      Utilisation d'objets concrets.                      Utilisation des photos d'objets de l'école ou du quotidien de l'enfant.</p> <p><b><u>Deuxième niveau : structurer une demande</u></b>  <u>Introduction du PECS :</u>                      Le PECS est, au-delà d'un code pictographique, une méthode de communication conçue pour de jeunes enfants autistes, dont les objectifs sont d'apprendre à initier spontanément une démarche de communication. Il propose des séries de pictogrammes pouvant être complétées par des images personnalisées. Essayant de développer un intérêt pour les images, d'installer la désignation et le désir d'échanger, le PECS peut-être utilisé comme pré-requis au langage et à la mise en place d'un code plus riche et complexe.</p> <p><u>Ou/et LSF :</u>                      Le Makaton est une aide au développement de la communication en favorisant l'emploi de différents modes : gestes, expressions faciales, langage oral et dessins. Il comporte un vocabulaire de base de 450 mots et s'enseigne en suivant une progression établie sur 8 niveaux (des besoins immédiats jusqu'aux loisirs et intérêts). Les signes, empruntés à la LSF, sont employés en respectant la syntaxe française. Les pictogrammes sont simples et concrets et permettent de former des phrases simples. Le Makaton peut constituer un moyen d'encourager l'utilisation des modalités de communication parfois abandonnées du fait des difficultés motrices, comme les gestes et l'oralisation.</p> <p><b><u>Troisième niveau : détachement du PECS</u></b>                      Utilisation de système CAA (Communication augmentative ou alternative)                      Let me talk sur la tablette de classe                      Board avec picto selector (pictogrammes plus symbolisés)</p> <p>Travailler les habilités sociales pour rendre la communication fonctionnelle.</p>



\* enseignement de type 1 (groupe pédagogique):

**Les objectifs spécifiques :**

- Opter pour une éducation globale
- Faire naître et développer l'autonomie, le sens des responsabilités et la coopération
- Créer une communauté éducative avec les enfants, les parents, les enseignants, les éducateurs, l'équipe paramédicale et le centre P.M.S.S.
- Tendre vers l'individualisation des apprentissages
- Promouvoir la pédagogie de la réussite
- Favoriser la réintégration dans l'enseignement fondamental ordinaire
- Harmoniser les passages de l'enseignement ordinaire à notre enseignement spécialisé, du maternel au primaire, mais aussi du primaire au secondaire
- Orienter vers l'enseignement secondaire ordinaire ou spécialisé

**Les choix éducatifs :**

- Une équipe éducative très motivée et qualifiée
- Une coopération entre tous les membres du personnel concerné par les projets
- Une variété d'activités scolaires et extra-scolaires, des classes « hors des murs »
- Un encadrement médical et paramédical efficace
- Du matériel numérique : Ipads et tableaux blancs interactifs, cyberclasse
- Une individualisation maximale des apprentissages
- Des classes adaptées aux besoins des enfants (au niveau des aménagements du local et des apprentissages)
- Un environnement agréable et stimulant
- Collaboration avec les P.M.S.S.

**Les moyens mis en œuvre :**

*En classe :*

- l'enfant initie les projets de sa classe (projet potager, projet théâtre, projet vivre ensemble, projets « santé »,...) pour vivre ses apprentissages réellement..
- aide du numérique (travail en demi-groupe ou individuel au local informatique et utilisation des IPads pour s'auto évaluer en classe)
- suivi individuel de chaque enfant en relation avec le PIA (Plan Individuel d'Apprentissage)

*Activités formatives :*

- ateliers multi-âges (deux périodes/ semaine)
- classes de dépaysement
- sorties pédagogiques
- élaboration du journal Bel\*Echo par toutes les classes de l'établissement
- projet théâtre : création et présentation d'un grand spectacle
- collaboration étroite et permanente entre tous les membres de l'équipe éducative, le C.P.M.S.S.(Centre Psycho-Médico-Social Spécialisé), le personnel de maîtrise et les parents.
- fréquentation régulière de la bibliothèque et du Centre Culturel de Quevaucamps

*Activités sportives :*

- participation à des journées suivant un projet établi en collaboration avec la fédération sportive.
- organisation de rencontres sportives, ludiques et amicales
- natation
- sortie vélo
- marche organisée au château de Beloeil
- tournoi tennis de table

*Exploitation de l'environnement :*

- entretien du potager
- participation à l'embellissement et à l'entretien de notre milieu
- collecte sélective des déchets (Fost plus et Bebat) et utilisation des matériaux de récupération.



## **b) L'intégration**

L'Arc-en-Ciel répond à la demande de différents types d'intégration :

- l'intégration temporaire totale;
- l'intégration permanente totale .

Ce projet a pour but d'intégrer ou de poursuivre sa scolarité dans un milieu scolaire ordinaire en répondant aux besoins spécifiques de l'élève.

Ce projet doit tenir la route

Un accord doit se négocier entre différents partenaires: les parents, les écoles fondamentales, les centres psycho-médico-sociaux ordinaires et spécialisés.

A l'issue de cette première rencontre, un protocole d'intégration se définit et est signé par les cinq partenaires. Différents points seront abordés :

- \* Les objectifs de l'intégration
- \* La synthèse du dossier
- \* Les besoins et équipements spécifiques d'accompagnement
- \* le nombre de périodes accordées pour une *intégration temporaire totale*,
- \* Les modalités de l'accompagnement et le choix du personnel accompagnant (exemple : logopède, kinésithérapeute, institutrice primaire ou maternelle...).
- \* Les modalités d'évaluations internes
- \* Les règles de la tenue du registre
- \* Le calendrier des conseils de classe, des rencontres
- \* ...

Les différents intervenants assurant le suivi déterminent le projet le plus adéquat pour l'élève. le Plan Individuel d'Apprentissage balisera les besoins de l'enfant et fixera les objectifs du travail d'accompagnement.

Des rencontres trimestrielles entre les différents partenaires assurent une bonne coordination du projet. Lors de chaque réunion, les objectifs de travail sont évalués et le Plan Individuel d'apprentissage constamment ajusté pour souligner l'évolution de l'élève.

Au terme de l'année scolaire et si le projet est concluant, alors il peut être reconduit l'année suivante.

## c) L'internat

### Objectifs spécifiques et moyens mis en œuvre:

*Chaque activité doit être avant tout un plaisir*

#### Acquisition et/ou progression de l'autonomie

##### \* *L'autonomie vestimentaire :*

S'habiller, se déshabiller avec méthode, reconnaître ses vêtements, l'envers, l'endroit, les empiler,...

Apprendre à nouer les lacets, reconnaître les chaussures (droite-gauche)...

Gestion totale ou partielle de son linge sous la surveillance de l'éducateur.

##### \* *Hygiène corporelle :*

Se laver, se brosser les dents, se peigner, se rincer, s'essuyer;

La propreté, respect de soi, des autres,...

##### \* *Alimentaire :*

Dresser les tables, se servir seul, se comporter correctement à table : couper, éplucher, ranger, malaxer, verser,...

##### \* *Occupationnelle :*

Suivant les possibilités de l'enfant, parvenir à ce qu'il choisisse lui-même les jeux, la musique, le sport, la lecture (visites à la bibliothèque), ...

#### La socialisation et la vie en groupe

Promouvoir, créer ou recréer au sein de l'internat des relations harmonieuses par la participation et la communication en développant tous les aspects possibles. Acquérir un bien-être affectif et moral afin de développer les besoins intellectuels, culturels et scolaires. Solliciter l'esprit d'équipe par la pratique de sports collectifs : basket, (mini-)football, unihoc, multisport, participer aux rencontres sportives inter-internats... Découvrir le monde à travers les activités culturelles (cinéma, promenades, piscine,...

#### La communication réceptive et expressive

Promouvoir la découverte des différentes formes d'expression (signes, photos,...), des différentes formes de communication autre que le langage (regard, gestes, expressions du visage...), apprendre à reconnaître et gérer ses émotions (colère, joie, tristesse, ...), faire preuve d'imagination et de création avec le corps ; « parler » avec les différentes parties du corps en utilisant par exemple des activités comme la relaxation, la musique, le rythme,...

#### Le suivi scolaire

La mise au travail (présentation du journal de classe, respect des consignes,...)

L'aide appropriée aux besoins de l'élève (valorisation de celui-ci,...)

L'évaluation du travail effectué (connaissance acquise,...)

Etude suivie et guidée pour les internes ayant des devoirs scolaires.

#### Accompagnement éducatif

L'apprentissage des bonnes conduites, du savoir-vivre, de l'ordre et l'hygiène à travers les activités de la vie journalière (AVJ).

La prévention des assuétudes et l'éducation à la santé.

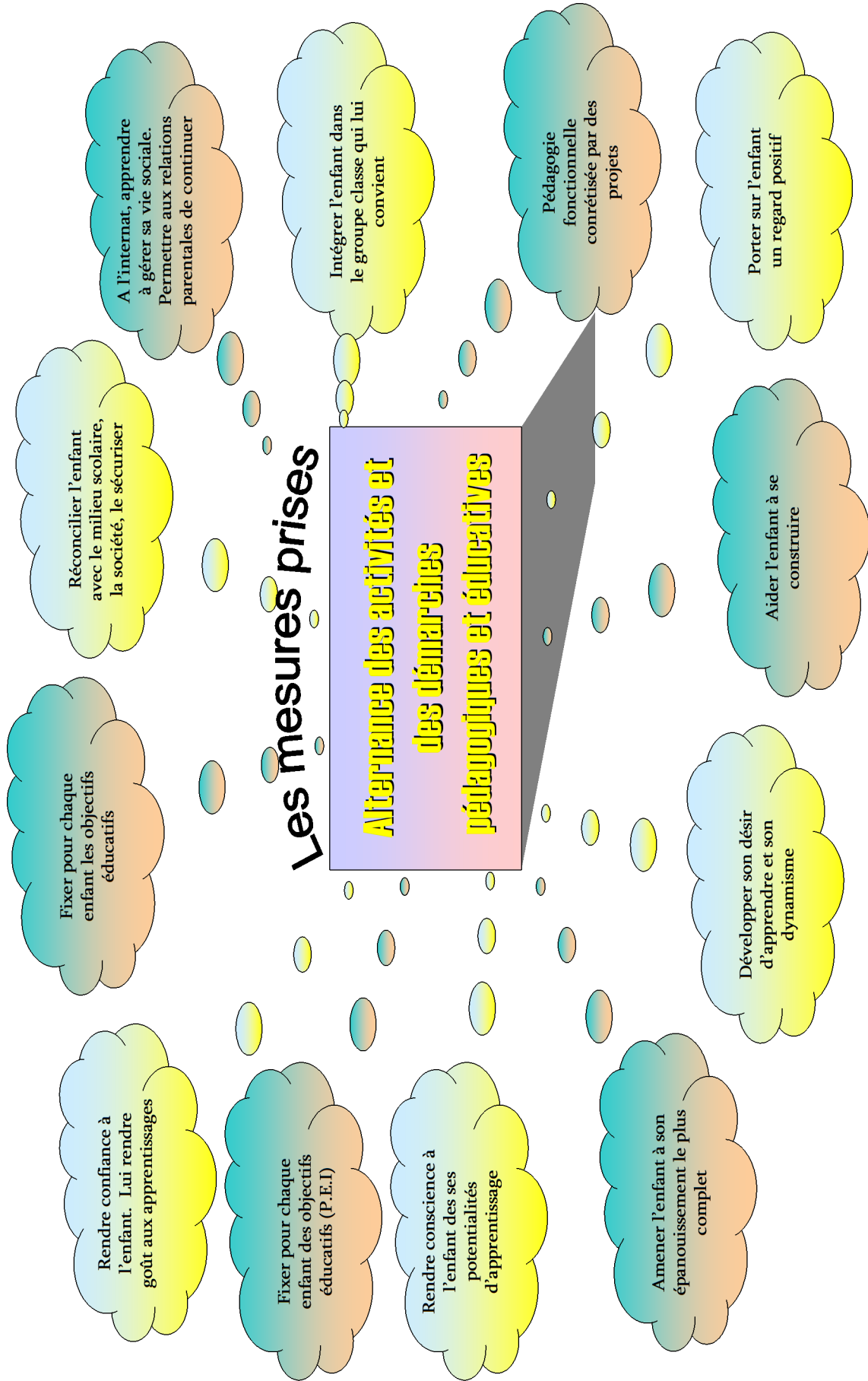
Les soins spécifiques en collaboration avec l'infirmière et les puéricultrices

Etablir et/ou entretenir les relations avec la famille, le centre P.M.S.S et l'école

Respecter les besoins fondamentaux tels le sommeil (durée,...), l'alimentation et l'hygiène,

...

## d) Alternance des activités et des démarches pédagogiques et éducatives





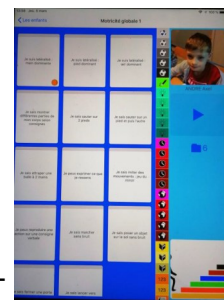
## 5. La communication:

Conscients que tous les élèves que nous accueillons sont en difficulté d'apprentissage et donc pour faciliter le soutien et la réussite de l'élève nous accordons énormément d'importance à la communication entre la famille (sens large du terme) et l'école.

Ce partenariat nous semble essentiel à l'épanouissement de l'enfant, et donc de la famille.. Lors de l'inscription, les parents sont accueillis par la direction, une visite complète est proposée. Un temps d'accueil est consacré à l'échange d'informations concernant le futur élève.

Lors de sa scolarité, la communication reste primordiale, elle sera insufflée par :

- \* l'élaboration du PIA en partenariat avec les parents,
- \* Le conseil de classe
- \* le journal de classe ou du cahier de communications,
- \* les réunions de parents planifiées ou des rencontres entre instituteur/famille au besoin,
- \* le bulletin,
- \* les contacts téléphoniques,
- \* les rencontres lors des différentes activités proposées: la représentation théâtrale, le marché de Noël, les soupers, ...
- \* la réunion d'orientation proposée en fin de scolarité primaire,
- \* l'accueil par la cellule bien-être...



## 6. L'évaluation:

Dans notre établissement, l'acte pédagogique n'admet aucun effet réducteur. Avec leur esprit d'initiative, nos enseignants définissent des objectifs et des critères d'évaluation qui amèneront progressivement l'enfant à devenir acteur et réalisateur d'apprentissages en relation avec ses aptitudes. Notre évaluation reste avant tout **formative**. Solliciter l'imagination, progresser vers l'autonomie, entraîner la réflexion créatrice, développer l'esprit critique constituent des objectifs prioritaires de formation.

Avant d'entreprendre un apprentissage, il est primordial que chaque membre de l'équipe éducative ait une bonne connaissance de l'élève, de ses aptitudes, de ses intérêts, de ses besoins spécifiques. Il importe également qu'il s'assure que chaque élève maîtrise les prérequis et les savoir-faire, qu'il les réactive, si nécessaire, pour conduire ces apprentissages avec de réelles chances de succès.

L'évaluation formative répond à des préoccupations essentiellement éducatives. Elle vise à apprécier l'évolution de l'élève en cours d'apprentissage, à observer sa manière d'utiliser ses acquis, d'analyser et de résoudre un exercice ou un problème. Elle permet aussi d'ajuster les interventions individuelles ou collectives et d'évaluer l'efficacité de l'action. Elle contribue à montrer à l'élève la nécessité de changer sa manière d'être, d'apprendre à travailler, d'appréhender un problème et d'élaborer une solution.

Les compétences des élèves sont évaluées quotidiennement par les membres de l'équipe, le conseil de classe, constitué du titulaire et des membres de l'équipe para-médicale, permet de constater les évolutions et d'ajuster régulièrement le Plan Individuel d'Apprentissage (PIA). L'organisation des ateliers multi-âges, la constitution des groupes classe en réflexion avec toute l'équipe, les surveillances par tout le personnel, le PIA suivant l'enfant tout au long de sa scolarité sont autant d'activités qui permettent à l'enfant d'être connu et reconnu au sein de notre établissement.



## **7. L'orientation :**

Un accompagnement personnalisé est organisé pour le passage primaire-secondaire : au terme de la scolarité dans l'enseignement primaire spécialisé, le conseil de classe statue sur l'orientation de l'élève vers l'enseignement secondaire. Les parents sont invités à discuter des différentes possibilités avec les membres de l'équipe pédagogique qui ont entouré l'élève. Suite à cette décision commune, nous proposons que le titulaire accompagne chaque enfant lors de la visite de l'école secondaire qui l'accueillera l'année suivante. Cet accompagnement permet un passage de relais harmonieux et rassurant pour l'enfant. Nous incitons les parents à faire la démarche personnelle de la prise de contact pour la future inscription et donc une visite dans l'établissement secondaire.

## **8. La gestion de l'absentéisme scolaire:**

Notre établissement veille à faire respecter l'obligation de participer à toutes les activités organisées au sein de l'école ou l'internat: les cours généraux, les cours d'éducation physique (gymnastique, natation, équitation, ...), les activités parascolaires (fréquentation de la bibliothèque communale, spectacle au centre culturel de Quevaucamps, ...)

Une attention plus particulière est apportée à la lutte contre l'absentéisme. Dès que l'élève comptera 9 demi-journées d'absences injustifiées, la direction prendra un contact téléphonique avec les parents ou l'autorité parentale pour clarifier la situation. Si le problème est récurrent, un deuxième contact sera établi entre les parents et l'école afin d'établir une médiation scolaire en partenariat avec l'assistante sociale du centre psycho-médico-social spécialisé de Mons. Ce rendez-vous tripartite, à l'école ou à domicile, permettra d'établir un plan d'accrochage scolaire pour l'élève.

Ce plan d'accrochage scolaire, mis en place par la direction et l'assistante sociale du centre PMSS proposera :

- de se réunir régulièrement entre parent / enfant/ instituteur
- de bénéficier des compétences de la Cellule Bien-Etre au sein de notre établissement

Si la situation d'absentéisme s'aggrave (dépassement des 9 demi-jours) ou que les absences ne sont pas justifiées, un signalement de l'élève sera spécifié au service de l'obligation scolaire. Dès lors si le contact est devant être rompu entre la famille et l'école, le centre PMSS à la compétence de prendre en charge, sans l'appui de l'école, le contact avec la famille.